

Encadré 2.1. Quand l'adaptation ne suffit plus : les éleveurs face aux loups en France.

Michel Meuret, Marie-Odile Nozières-Petit, Charles-Henri Moulin

Pour des raisons de sécurité envers les humains et de dégâts aux élevages, les loups avaient été éradiqués en France à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il n'y en avait donc plus lorsque le pays s'est engagé en 1992, dans le cadre de la directive Habitats de l'UE, à contribuer à la restauration de l'espèce placée sous statut de protection.

La présence de loups arrivés en France depuis l'Italie n'a été rendue publique qu'en 1993. L'arrivée n'ayant pas été anticipée, les éleveurs n'étaient aucunement préparés à s'y confronter. Ceci au contraire d'autres régions du monde, tel le nord-ouest des États-Unis, où toutes les parties susceptibles d'être concernées par le programme de restauration des loups, à commencer par les éleveurs et les chasseurs, avaient été conviées à négocier durant 10 ans avant les premiers lâchers (Meuret et Osty, 2015).

En près de 30 ans, les éleveurs des régions françaises investies par des loups ont tenté de s'adapter face à cette nouvelle contrainte, aussitôt que des contrats et des aides financières leur ont permis d'adopter les mesures de protection préconisées : présence humaine renforcée, chiens de protection, clôtures sécurisées, retour systématique en enclos de nuit ou en bergerie. Aujourd'hui, dans les Alpes et en Provence, l'adoption de ces mesures est généralisée, matérialisant l'effort d'adaptation des éleveurs, le nombre de contrats de protection des éleveurs correspondant étroitement au nombre d'unités pastorales, surtout sur les alpages (Meuret *et al.* 2017). Les conséquences en retour sont pourtant parfois néfastes : cohabitation difficile avec un aide-berger dans des cabanes d'alpage exiguës ; conflits avec des randonneurs en raison des chiens de protection ; conflits avec des chasseurs liés au rehaussement et à l'électrification des clôtures ; déplacements biquotidiens vers et depuis l'enclos de nuit qui déstructurent les circuits de bergers et génèrent aussi de l'érosion des sols et des dégâts aux pelouses.

Si éleveurs et bergers se sont peu à peu adaptés, la plupart vivent un grand mal-être au travail, lié aux conséquences directes et indirectes des attaques. Outre les animaux morts, on recense également des pertes d'état corporel, des avortements parfois en masse, ainsi que des chutes de productions liées au stress généré (Meuret *et al.* 2017). La progression constante et d'allure linéaire du nombre annuel de victimes des loups : + 1 000 animaux tués ou mortellement blessés par an entre 2009 et 2019 en France (Meuret *et al.*, 2020), avec un total en 2019 de près de 15 000 victimes (toutes espèces d'animaux, ceux retrouvés mais aussi ceux disparus à la suite des attaques) montre le peu de fruits des efforts de mise en œuvre de la protection des troupeaux.

Les capacités d'adaptation des loups, carnivores très intelligents et opportunistes, n'ont pas ou alors trop insuffisamment été anticipées. Les loups apprennent à contourner les obstacles mis en place par les éleveurs, surtout en l'absence de conséquences graves pour eux et leur progéniture. C'est une dynamique de *coadaptation* entre humains et prédateurs, processus en constante évolution, qu'il aurait été bien plus judicieux de considérer (Meuret *et al.* 2020).

Élevages au pâturage et développement durable des territoires méditerranéens et tropicaux

Connaissances récentes sur leurs atouts et faiblesses

Alexandre Ickowicz et Charles-Henri Moulin, coord.



Les élevages familiaux de ruminants au pâturage, en territoires méditerranéens et tropicaux, contribuent directement à huit des dix-sept objectifs du développement durable (ODD) du programme des Nations unies pour 2030. Ces élevages ont été longtemps en marge des efforts d'investissement en agriculture. Ils disposent cependant d'atouts indéniables pour répondre à ces ODD en interaction avec d'autres formes d'élevage présentes dans les territoires. Mais ils font face aussi à un ensemble de contraintes qui remettent en question leur pérennité.

La synthèse interdisciplinaire présentée ici vise à répondre à trois questions essentielles : comment renforcer les capacités d'adaptation de ces élevages pour répondre aux changements climatiques, sociaux et économiques ? Comment améliorer leur efficacité à différents niveaux d'organisation et aux plans social, économique et environnemental ? Enfin, comment ces élevages peuvent-ils contribuer aux processus d'innovation pour la transition agroécologique ?

Cet ouvrage s'appuie sur les recherches publiées récemment par l'UMR Selmet (Cirad-INRAE-Institut Agro) portant sur une diversité de sites dans le monde et dans un large partenariat international. Il s'adresse à la communauté enseignante et scientifique, aux étudiants, aux acteurs du secteur de l'élevage et des territoires, intervenant aux différentes échelles de décision.

Alexandre Ickowicz est vétérinaire zootechnicien, inspecteur général de santé publique vétérinaire du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, et chercheur au Cirad. Il a coordonné des recherches interdisciplinaires sur les systèmes pastoraux et a été directeur de l'UMR Selmet de 2015 à 2020.

Charles-Henri Moulin est ingénieur agronome, enseignant-chercheur à l'Institut Agro Montpellier. Ses travaux portent sur l'analyse et l'accompagnement des transformations des activités d'élevage. Il est directeur-adjoint de l'UMR Selmet depuis 2015.



Éditions
Quæ

Éditions Cirad, Ifremer, INRAE
www.quae.com

26 €

ISBN : 978-2-7592-3485-1



9 782759 234851

ISSN : 2115-1229

Réf. : 02826